

Maître Jean-Marc Elkaïm Commissaire-Priseur

9 rue Carnot 92370 CHAVILLE

tel 01 47 50 48 59

jeanmarc.elkaim@neuf.fr

chaville.encheres@orange.fr

JEAN VINCHON **N**UMISMATIQUE

Françoise Berthelot-Vinchon

Expert Numismate & Numismate Professionnel membre \widehat{AINP} – membre \widehat{CEEA} – membre \widehat{SNA} – membre \widehat{SFN}

77 rue de Richelieu 77 **75002 PARIS**

tel 01 42 97 50 00

mob 06 52 04 24 14

www.vinchon.com

vinchon@wanadoo.fr

francoise. berthelot. vinchon@orange. fr



CHAVILLE



DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2020

à partir de 14h 30

frais de vente 26,5 % ttc

NUMISMATIQUE

ROYAUME DES SASSANIDES



1. BAHRAM Ier 273-276 fils de Shahpur

> Son buste diadémé et drapé, portant la couronne radiée surmontée du Korymbos. R/. Autel allumé accosté de deux gardiens : à gauche Ardashir et à droite Shapur Ier. Göbl type I

Dinar or. (7,40 g) date d'achat 25/09/1978



2. BAHRAM II (Vahran II) 276-293 fils de Vahran Ier

> Bustes accolés du roi et de la reine face au prince. Le roi porte une couronne ailé surmonté du Korymbos. La reine porte le kolah orbé d'une tête de sanglier. R/. Autel allumé entre deux personnages et deux symboles. Göbl type VII

Dinar or. (6,91 g) date d'achat 27/06/1979







3. BAHRAM II (Vahran II) 276-293

Son buste drapé à droite coiffé de la couronne ailée surmontée du korymbos. R/. Autel allumé entre deux personnage et deux symboles. Trois besants sur l'autel. Göbl pl.3

Dinar or. (7,45 g) date d'achat 21/06/1978

Rare. Très beau. 2 500 / 3 000 €







4. SHAHPUR II 309-379

Son buste à droite coiffé d'une couronne murale surmontée du korymbos. R/. Autel allumé enrubané. Göbl type 1a/7; Publication Unesco HCCA fig 12

Dinar or. (7,24 g) date d'achat 25/09/0978

Très rare. Très beau. 5 000 / 6 000 €







5. PEROZ (Firuz) 459-484

Son buste drapé à droite portant la couronne à deux ailes orné du korymbos. Sur le front un croissant. Rubans sur les épaules. R/. Autel allumé entre deux personnages, une étoile et un croissant. Göbl type III/1

Dinar or. (4,09 g) date d'achat 25/09/1978

Flan large. T.B. 1 200 / 1 500 €







6. PEROZ 459-484

Son buste drapé à droite portant la couronne à deux ailes orné du korymbos. Sur le front un croissant. Rubans sur les épaules. R/. Autel allumé entre deux personnages, une étoile et un croissant. A gauche, la date. Göbl type III/1

Dinar or (4,09 g) date d'achat 21/06/1978

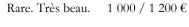
Flan large. Très beau. 1 500 / 1 800 €



7. **BAHRAM VI 590-591**

Son buste drapé à droite coiffé de la couronne murale surmontée du korymbos. Une étoile sur l'épaule gauche et un globe à droite. R/. Autel allumé entre deux personnages et deux étoiles. Göbl 204

Dinar or. (4,36 g) date d'achat 24/05/1979





8. KHOSRAU II (Husrav) 591-628

Son buste drapé à droite diadélé et coiffé de la couronne murale à deux ailes surmonté d'une étoile dans un croissant. Une étoile de part et d'autre. Croissant sur l'épaule gauche. R/. Buste d'Anahit de face la tête entourée d'un nimbe emflammé. Elle est parée de colliers de perles. Rubans de part et d'autre. Göbl type III/4; Enis II fig 916

Dinar or. (4,54 g) date d'achat 25/06/1978





Les Sassanides sont une dynastie perse ayant régné sur le monde iranien de 224 jusqu'à la Conquête arabo-musulmane, en 651. En 224, Ardeshir remporte la victoire sur le roi Parthe Artaban V dans la bataille qui eut lieu dans la plaine d'Homizdaghân en Susiane. Il est couronné « le roi des rois » en 226 à Ctésiphon.

Avec l'empire romano-byzantin, cet empire a été l'une des grandes puissances de l'Asie de l'ouest pendant plus de quatre cents ans. Fondée par Ardachir I^{er}, qui met en déroute Artaban V, le dernier roi parthe arsacide, elle prend fin avec la défaite du dernier « roi des rois » Yazdgard III 632-651. Ce dernier, après quatorze ans de lutte, ne parvient pas à enrayer la progression du califat musulman, le premier des empires islamiques.

La couronne est différente pour chaque souverain et permet de les identifier. Elle est surmontée du Korymbos.

Le korymbos est un chignon relevé en boule dans un tissis sur le dessu de la tête, parfois agrémenté de rubans. Il fut introduit par Ardashir I^{er} (224–242).

L'autel allumé ou Pyré "le feu d'Ardeshir" symbole usuel du zoroastrisme. Chaque roi, le jour de son intronisation, allumait le feu sacré. Les personnages de part et dautre de l'autel allumé sont l'un, le dieu Mithra et l'autre, le roi lui-même. Peu à peu ces deux personnages ne sont plus identifiables et deviennent deux prêtres gardiens, l'un armé d'une épée et l'autre d'un faisceau.

Trois feux étaient consacrés : le feu consacré à l'Etat (le zoroastrisme), le feu des guerriers ou royalnet le feu des agriculteurs.

Anahita (Athéna ou Aphrodite), dieu secondaire tel que Mithra (Hermès) ou Verethragna (dieu de la Victoire).

BARHRAN I (273 - 276)



BAHRAM Ier (273-276)

Vahram I^{er} est le second fils de Shapur I^{er} et le successeur d'Hormizd Ier.. Sous le règne de son père, il est roi vassal de Mésène. Le nom « Vahram » vient du terme persan Vahrahrän, « victoire », représenté par la divinité zoroastrienne du même nom. Il se distingue par son intansigeance religieuse. Les manichéens, les Juifs et les Chrétiens sont persécutés.

Il meurt apparemment de maladie en 276 après un règne de trois ans. Son fils, portant le même nom que lui, lui succède.

BARHRAN II (276 - 293) しょいいしょ



BAHRAM II (276-293)

Vabram II est le fils aîné et successeur de Vabram Ist. Selon le chroniqueur arabe Abu Mansur al-Tha'alibi, Vabram II se serait montré au commencement de son règne un tyran débauché et étranger aux devoirs de sa charge. Il est remis dans le droit chemin par Kartir, devenu le chef de la caste sacerdotale. En fait, Vahram II parachève l'œuvre de son père et de son oncle Narseh, ses prédécesseurs, dans l'organisation de l'Église d'État mazdéenne. L'empereur romain Carus et ses troupes s'emparent de Ctésiphon.

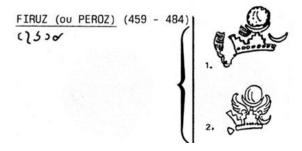
SHAPUR II (309 - 379) 17 אבין ג



SHAHPUR II (309-379)

Chapour II, Shapur ou Shapour parfois appelé « le Grand ». Pendant son règne, l'empire sassanide vit un second âge d'or après celui qui a eu lieu pendant le règne de Chapour Ist (241-272).

Un des plus longs règnes (70 ans). Il est contemporain de Constantin, Jovien et Valens. Il redevient maître de Ctésiphon où il fait construre un palais.



PEROZ Ier (459-484)

Péroz est le second fils de Yazdgard II (438–457). Il se rebelle contre son frère, Hormizd III (457–459), qui a succédé à leur père en tant que « roi des rois ». En 459, avec l'appui de grands féodaux d'origine parthe comme Raham Mihran, qui bat et exécute Hormizd III, il est couronné à son tour.

Après son accession au trône, Péroz I^{er} extermine la plupart des membres de sa famille et commence à persécuter les sectes chrétiennes. Il permet cependant la diffusion du nestorianisme, une doctrine du christianisme considérée comme hérétique dans l'Empire romain d'Orient.

Péroz essaie de maintenir la paix avec l'Empire byzantin et réussit convenablement dans cette tâche. Il doit faire face en 481 à une révolte des dynastes arméniens menée par Sahak II Bagratouni et confie le soin de l'écraser à un autre membre de la famille Mibran, Shapur Mibran.

En même temps, il essaie aussi de contenir les Hephtalites, qui ont commencé à conquérir l'est de l'Iran. Les Romains le soutiennent en lui versant des tributs; mais toutes ses guerres ont un résultat désastreux. Il est même fait prisonnier et doit donner son fils Kavadh comme otage aux Hephtalites pendant deux ans avant d'être capable de payer une très forte rançon.

Kavadh libéré, Péroz I^{er} brise son traité avec les Hephtalites et marche avec une forte armée. L'armée se perd dans le désert oriental et est détruite et le roi tué en 484.

Les Hephtalites envahissent et pillent l'est de la Perse pendant deux ans. Un noble perse d'une autre ancienne famille féodale d'origine parthe, les Karen, Zarmihr Karen, rétablit l'ordre. Il aide Valash (484–488), un des frères de Péroz Ier, à monter sur le trône.

BARHRAN VI (590 - 591)



BAHRAM VI (590-591)

Vahram ou Bahrām-i-Chūbīn est un « Eran spahbod » (général, chef de l'état-major et ministre de la guerre) pendant le règne de Hormizd IV sur l'Iran sassanide. Après la déposition de ce roi, il prend le pouvoir contre son successeur Khosro II et est empereur sassanide sous le nom de Vahram ou Bahram VI pendant une courte année (590-591).

KHUSRU II (590) puis (591 - 628) אנצוע



KHOSRAU II (590-591-628)

Khosro ou Khosrow II parfois appelé Parviz ou Parwîz (« le Victorieux »), est un empereur sassanide d'Iran ayant régné de 590 à 628

Fils de Hormizd IV († 590) et petit-fils de Khosro Ier († 579), Khosro II est mis sur le trône par les grands qui se sont rebellés contre son père au printemps 590, lequel est peu après aveuglé et tué. Mais dans le même temps, le général Bahram Chobin se fait proclamer roi sous le nom de Vahram VI (590-591), et Khosro II est incapable de se maintenir.

La guerre contre les Byzantins, qui a commencé en 571, n'est pas encore terminée. Khosro II fuit en Syrie et persuade l'empereur Maurice I^{er} (582-602) de lui envoyer de l'aide contre la promesse d'avantages territoriaux. Ainsi Khosro II pénètre-t-il en territoire perse appuyé par une armée byzantine, renforcée de contingents arméniens et de loyalistes sassanides. Après de durs combats, Bahram Chobin est vaincu près de Ganzak (Azerbaïdjan actuel). Khosro II, et avec lui la dynastie sassanide, retrouve son trône, l'intermède de Bahram Chobin n'ayant duré qu'une année. Le Roi des rois fraîchement rétabli honore ses promesses, et l'Empire byzantin retrouve ses frontières orientales de 502.

Il tente de transmettre le pouvoir à l'un de ses fils cadets, Mardânshâh, né de son épouse préférée Chirîn, une chrétienne monophysite, et fait emprisonner ses autres fils. Comme son despotisme et son indolence ont fait naître une opposition partout, son fils aîné, Shirôyé, est libéré par des grands du royaume et proclamé roi le 25 février 628. Quatre jours après (29 février 628[2]), Khosro II est criblé de flèches par ses soldats dans son palais, après avoir préalablement été emprisonné et affamé.

Entretemps, Héraclius rentre triomphant à Constantinople et l'Égypte est évacuée. L'empire perse commence à sombrer dans l'anarchie.

Expositions

samedi 14h30-19h00 et dimanche 11h00 - 12h30

CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant. La vacation sera conduite en Euros. Frais de vente : Les acquéreurs paieront en sus des enchères par lot et sans dégressivité les frais suivants : 26,5 % TTC. En cas de paiement par chèque par l'adjudicataire, le transfert de propriété de l'objet n'aura lieu qu'après encaissement du chèque. L'adjudicataire le plus offrant et dernier enchérisseur, aura l'obligation de payer comptant et de remettre ses noms et adresse. Les lots :Conformément à la loi, les indications portées sur le catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-priseur et de l'Expert, compte tenu des rectifications au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de vente. Les descriptions des lots résultant du catalogue de la vente, des rapports d'état, des étiquettes, des avis écrits ou oraux constituent l'expression par CHAVILLE-ENCHERES de sa perception des lots et non l'affirmation d'un fait. A ce titre, ces descriptions n'ont aucune valeur de preuve. Toutes les indications relatives à un accident, une restauration, une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. L'absence d'indication relative à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire n'implique nullement qu'un lot soit exempt de tout défaut, de toute restauration ou de toute mesure conservatoire. Une référence à un défaut, à une restauration ou à une mesure conservatoire en particulier n'implique pas l'absence d'autres défauts, restaurations ou mesures conservatoires. Les photos présentées sur sites ou adressées par courriel ne sont pas contractuelles, les couleurs, par exemple, peuvent ne pas être conformes à la réalité de l'objet mais induites par la qualité de la photographie. L'ordre du catalogue sera suivi, toutefois le Commissaire-priseur se réserve le droit de réunir ou de diviser des lots ou de passer un lot hors numérotation ou avant son passage prévu au catalogue. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif. Aucune réclamation ne sera possible pour les restaurations d'usage, les petits accidents, l'exposition ayant permis un examen des objets présentés par l'acquéreur potentiel. L'état des cadres n'est pas garanti. Pour les matières d'or et d'argent, les objets vendus « à charge de contrôle » le sont sans garantie de titre et de bris, les taxes y afférant restant à la charge de l'acheteur.

Les lots vendus seront remis aux adjudicataires une fois que le règlement complet sera perçu par CHAVILLE-ENCHERES. A défaut de paiement en espèces ou par chèque, l'objet pourra être remis en adjudication sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité. Une fois l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité des acquéreurs. Manutentions et transports. Les différentes manutentions, emballages, transferts et magasinage de l'objet n'engagent pas la responsabilité du Commissaire-priseur et/ou de CHAVILLE-ENCHERES pas plus que ne lui incombe une perte, un dégât ou un retard de transport. Tout transport et le magasinage sont à la charge et sous la responsabilité de l'adjudicataire. Après-vente CHAVILLE-ENCHERES peut se charger de l'expédition postale des objets adjugés à l'acquéreur néanmoins les frais seront à la charge de l'acquéreur et, en cas de bris ou de perte, CHAVILLE-ENCHERES ne sera en aucun cas tenu responsable. Enchères par téléphone : si vous souhaitez enchérir par téléphone il convient d'en faire la demande, par écrit, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire au plus tard quatre jours avant la vente. Enchères en votre nom : Le Commissaire-priseur, le Dirigeant de la Société de vente et les Experts se chargent d'exécuter gratuitement les Ordres d'Achat qui leur sont confiés, en particulier pour les amateurs ne pouvant assister à la vente. Les Ordres d'Achat sont une facilité pour le client, le Commissaire-priseur ou tout autre mandataire, ne sont pas responsables pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.